



TERMES DE REFERENCES POUR

“ L’élaboration d’une étude de Ligne de Base du Projet : Les femmes renforcent le système de prévention et de prise en charge de la violence Fondée sur le genre au Maroc »

Titre de l’intervention : « Les femmes renforcent le système de prévention et de prise en charge de la violence fondée sur le genre au Maroc »

Bailleur : Generalitat Valenciana

Mise en œuvre du Project : Alianza por la Solidaridad/UNFM

Duré du Project : 24 mois.

Date limite pour l’élaboration de la ligne de base : 25/08/2025

1. INTRODUCTION

Alianza por la Solidaridad-Action Aid est née avec la vocation de travailler pour un monde meilleur et durable pour toutes et tous, sans prendre en considération leur lieu de naissance ou de résidence. Notre travail, nos connaissances, notre expérience, ainsi que notre créativité sont investies dans la défense et la promotion des droits universels partout et pour toutes les personnes. Notre travail répond à la défense des droits des migrants, les droits de la femme partout dans le monde, la durabilité de l'environnement et la défense des droits des personnes affectées par les crises humanitaires. Pour cela, on sait bien qu'on doit construire une citoyenneté globale informée, critique qui veut s'impliquer dans les changements sociaux nécessaires afin d'avoir un monde qui place la personne et les droits humains au centre, ainsi qu'on est conscient que le plaidoyer politique est la clé pour y parvenir.

2. CONTEXTE DU PROJET :

Le projet "Les femmes renforcent le système de prévention et de prise en charge de la violence fondée sur le genre au Maroc" propose de contribuer au droit à une vie sans violence pour toutes les femmes et les filles en situation de vulnérabilité au Maroc (OG) en renforçant la stratégie de réponse globale à la violence basée sur le genre au niveau social et institutionnel à Tanger, Maroc (OE). A cette égard, et en tenant compte des propositions des différents ayants droit, des femmes survivantes de VBG ainsi que de leurs enfants, quatre résultats ont été définis;

- R1.** Amélioration de la qualité de la réponse des services de protection sociale pour les femmes victimes de violences basées sur le genre et leurs enfants à Tanger.
- R2.** Les femmes survivantes de la violence liée au sexe (adultes et jeunes) se reconnaissent comme des sujets de droits.
- R3.** Augmentation de l'autonomie économique et productive des femmes ayant survécu à la violence liée au sexe dans le cadre d'une approche de durabilité environnementale.
- R4.** Les femmes ayant survécu à la violence sexiste exercent leur rôle de leader et promeuvent la cohésion sociale et le soutien des citoyens aux droits des femmes.

Pour atteindre ces résultats, nous travaillerons principalement avec les TD, en leur fournissant des soins de qualité afin qu'ils puissent surmonter, réparer et obtenir justice pour les situations qu'elles ont vécues, en facilitant les rencontres et les réseaux qui aident à la reconnaissance de leurs droits et à applicabilité, ainsi qu'à la promotion de leur autonomie économique, ce qui est essentiel pour les encourager à prendre des décisions libres concernant leur vie.

Dans ce processus, il est important de faciliter que leurs réflexions et questions imprègnent la stratégie d'attention et de prévention de la violence basée sur le genre au niveau régional à Tanger, mais aussi au niveau national, ce qui sera réalisé grâce au travail avec TR et TO à travers le renforcement des capacités, en fournissant des outils pour que les différentes entités associatives et institutionnelles puissent faciliter les espaces d'écoute de ces demandes et en fournissant des capacités pour intégrer les propositions qui viennent des femmes qui souffrent de ces situations de violation des droits (un grand pourcentage de la population marocaine et étrangère).

Ces questions sont indissociables de l'interrogation sur les relations de pouvoir entre :

femmes et hommes, responsables et usagers des services de lutte contre la violence, entre adultes et adolescents/jeunes/enfants, entre banlieues/quartiers respectés, entre ville/ ruralité et/ ou entre race et origine (migrants/immigrés/locaux).

Le travail direct avec les femmes victimes de violence sexiste sera complété par le développement d'actions permettant à leurs enfants (filles et garçons, adolescents) d'avoir accès aux services de base et à des espaces sûrs. Il facilitera également la coordination avec les institutions publiques, ainsi que le plaidoyer pour promouvoir des politiques publiques qui garantissent la protection et la prévention de la violence, ce qui sera complété par le travail avec des organisations de base qui disposent des outils pour reconnaître la violence et demander le développement d'actions visant à générer des preuves pour développer des campagnes de communication et de plaidoyer social, et par des actions de sensibilisation qui positionnent les droits des femmes et l'égalité entre les sexes dans la société.

Les approches de travail suivantes ont été définies : genre, droits de l'homme, interculturalité, droits de l'enfant, générationnel et intersectionnel. La mise en œuvre sera effectuée par le consortium qui présente cette proposition, en combinant les synergies entre d'autres organisations ayant une grande expérience du travail dans le secteur et de la gestion des stratégies et méthodologies proposées : Alianza por la Solidaridad, UNFM et Mghogha en coordination avec des organisations de base et de quartier au niveau local, avec des réseaux de femmes au niveau départemental (UAF, 100% maman) et national, en tenant compte du fait que l'UNFM Tanger fait partie du mouvement des femmes de l'UNFM au niveau national.

3. CONTEXTE GENERALE :

La violence basée sur le genre (VBG) constitue une problématique majeure de santé publique et de droits humains au Maroc. Malgré les avancées législatives, les normes sociales discriminatoires et les barrières structurelles freinent l'accès des femmes et des filles à la protection et à la justice.

Dans ce cadre, l'Union Nationale des Femmes du Maroc (UNFM), avec le soutien de [partenaire(s)], met en œuvre un projet intégré de prévention de la VBG à Tanger, combinant :

- Sensibilisation communautaire et éducation aux droits.
- Renforcement des capacités des prestataires de services.
- Appui aux survivantes de violences.
- Mobilisation des jeunes et des hommes pour des normes égalitaires.

Pour mesurer l'impact du projet, une étude de ligne de base (baseline) est nécessaire.

4. OBJECTIFS DU PROJET :

Objectif général :

Contribuer au droit à une vie sans violence pour toutes les femmes et les filles en situation de vulnérabilité au Maroc.

Objectif spécifique :

Renforcement de la stratégie globale de lutte contre la violence sexiste au niveau social et institutionnel à Tanger, au Maroc

5. LES PARTENAIRES DE PROJET :

Fondée en 1969, l'Union nationale des femmes marocaines UNFM) œuvre à la défense des droits des femmes, à leur autonomisation et à l'éradication de toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Ses principales lignes d'action sont :

- Éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.
- Promouvoir les femmes et les filles en tant que sujets et protagonistes de la transformation, en luttant contre les stéréotypes de genre et en encourageant leur participation à la vie publique au niveau local et régional.
- Promouvoir l'accès des femmes et des filles à leurs droits et leur autonomisation sociale par l'éducation formelle et non formelle, la culture, le sport, le soutien psychosocial et l'aide à l'intégration dans la société.
- Promouvoir le leadership des femmes et des filles, leur vie et leur environnement.
- Encourager et soutenir les initiatives génératrices de revenus et l'autonomie économique des femmes.
- Promouvoir la reconnaissance des droits des femmes en tant que citoyennes à part entière et sensibiliser le public.

L'Union nationale des femmes est présente dans les 12 régions du Maroc et compte 57 associations décentralisées qui partagent les mêmes principes mais fonctionnent de manière différente, indépendante en fonction des particularités des contextes et des besoins de la population cible. Ainsi, l'UNFM-BM Tanger dispose de sa propre stratégie alignée sur celle de l'Union, avec ses propres statuts, son registre et son plan opérationnel.

L'UNFM à Tanger a commencé son activité en 2001 avec le premier centre appelé Lalla Fatima Zohra dans le quartier populaire de Bni Makada (Tanger) où un groupe de femmes, principalement des professionnelles de la santé, a commencé avec un travail volontaire et coordonné pour accompagner les femmes et les filles afin de favoriser l'accès aux services de base tels que l'éducation à la santé et à la sexualité. La création de ce centre a été accompagnée par l'Union nationale. En 2005, elles ont commencé à gérer le centre de quartier Al-Majd, en réponse à la forte demande des jeunes femmes pour renforcer leurs compétences professionnelles. C'est dans ce centre qu'a été créé le premier centre d'écoute de l'UNFM dans la ville de Tanger. L'UNFM compte actuellement 9 centres dans la région de Tanger-Al Hoceima-Tétouan, qui travaillent tous de manière coordonnée pour offrir différents services aux femmes adultes, aux jeunes filles et aux garçons, en favorisant l'accès à leurs droits et en luttant pour l'éradication de la violence basée sur le genre. L'une des valeurs ajoutées de l'association UNFM est le travail intégral d'accompagnement des femmes en situation de vulnérabilité et, en particulier, des femmes et des jeunes filles qui ont survécu à la violence de genre. Dans ce sens, et au fil des années, chacun des centres s'est spécialisé, étant en mesure d'élargir l'offre tant dans les services d'attention à la violence de genre que dans l'accompagnement de l'autonomie économique. Dans le présent projet, nous travaillons avec les centres UNFM situés dans les quartiers de Bni Makada, Dhar Kanfoud et Majd et le centre Meloussa, situé dans la zone rurale de Tanger.

Dans le cadre de cet accompagnement, l'UNFM dispose de cellules d'écoute (CdE) dans les centres, dont l'objectif est d'identifier, d'orienter, de référer et/ou de prendre en charge les femmes et les jeunes filles qui ont subi un type de violence sexiste. Les cellules d'écoute de l'UNFM travaillent en coordination avec les cellules d'écoute ministérielles au niveau local, hébergées dans les différentes institutions publiques chargées de la prévention, de la prise en charge et de l'indemnisation des femmes et des filles victimes de violences basées sur le genre (hôpitaux, commissariats de police, tribunaux...) conformément au "Protocole territorial de prise en charge des femmes victimes de violence" que nous appelons "Protocole territorial de prise en charge des femmes victimes de violence".

6. CADRE LOGIQUE ET INDICATEURS DE PROJET :

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
OBJECTIF GÉNÉRAL	Contribuer au droit à une vie sans violence pour toutes les femmes et filles en situation de vulnérabilité au Maroc.			
OBJECTIF SPÉCIFIQUE	La stratégie de réponse globale contre la violence basée sur le genre a été renforcée aux niveaux social et institutionnel à Tanger, au Maroc.	I1.OE. À la fin du projet, au moins une proposition législative sera présentée aux institutions régionales pour améliorer la prévention et la prise en charge des violences basées sur le genre par les femmes survivantes de VBG et les OSC. I2.OE. 70% des femmes Les survivants de violences aidés par les cellules d'écoute font état d'un plus grand contrôle sur la prise de décision (santé, éducation, économie).	FV. I1.OE. Propositions soumises. Comptes rendus des réunions ministérielles. Ordres du jour des dirigeants. Plan de prévention de la violence. FV. I2.OE. Rapports d'équipe psychosociale. Bases de données (suivi des procédures judiciaires et administratives). Projets de vie. Enquêtes et évaluations des processus d'art-thérapie.	Les lois et politiques soutenant les droits des femmes restent en vigueur, y compris les réglementations protégeant les femmes dans les situations de violence. Le contexte sociopolitique reste stable.

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
		I3.OE. À la fin du projet, 30 % des femmes victimes de violences sexistes ont vu leurs revenus augmenter de 50 %. I4.OE. À la fin du projet, la justification et/ou la tolérance de la violence envers les femmes parmi la population touchée par les actions de communication, les ateliers de sensibilisation et les caravanes est réduite de 20%.	FVI3.OE. LdB, enquêtes, rapports de suivi. FVI4.OE. Rapport de campagne de communication. Sondage d'opinion. Enquêtes menées après les événements et les caravanes.	
	R1. Amélioration de la qualité de la réponse des services de protection sociale aux femmes victimes de violences domestiques genre et leurs fils et filles à Tanger	I1.R1. À la fin du projet, 400 femmes survivantes de violences sexistes (jeunes et adultes) recevront accompagnement individualisé et global (santé, juridique, psychosocial).	FV.I1.R1. Bases de données/registre des cellules d'écoute. Rapport équipe psychosociale. Évaluation externe.	La volonté des autorités municipales et régionales (cellules d'écoute) est maintenue (ministérielles) et les associations et organisations de base à travailler de manière coordonnée.

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
RÉSULTAS		I2.R1. À la fin du projet, la satisfaction des usagers des services d'écoute en matière de violences basées sur le genre (services d'écoute institutionnels et associatifs) avait augmenté de 20 %. I3.R1. À la fin du projet, les droits à l'éducation de 150 enfants de moins de 6 ans (dont 55 % de filles) sont garantis et 80 % d'entre eux terminent le niveau scolaire correspondant. I4.R1. À la fin du projet, 70 % des filles/garçons et adolescents âgés de 6 à 17 ans (55 % de femmes) terminent le niveau scolaire correspondant.	FVI2.OE. LdB, rapport d'évaluation de la qualité des soins en fin de projet (enquêtes, évaluation en cours de service). Cartographie des services et des acteurs associatifs. FVI3.R1 Certificats scolaires. Rapport de suivi pédagogique. Programmes méthodologiques.	Le roulement du personnel des services de soins et du personnel des cellules d'écoute reste à des niveaux acceptables.

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
	R2. Les femmes survivantes de violences sexistes (adultes et jeunes femmes) sont reconnues comme des sujets de droits.	I1.R2. À la fin du projet, 70 % des femmes ayant participé aux programmes de formation (jeunes femmes et adultes) avaient pu reconnaître leurs droits et identifier les violences subies.	FV OE1R1.1 Résultats des tests pré et post. Enquêtes ; listes d'inscription des personnes formées. Propositions méthodologiques pour l'art-thérapie. Rapports des équipes psychosociales sur la santé mentale.	L'intérêt des femmes à participer aux activités reste élevé. La résistance et la violence de l'environnement social des hommes et des femmes restent à des niveaux familiaux.
		I2.R2. À la fin du projet, au moins deux propositions seront formulées pour améliorer les services de prise en charge et de protection des femmes victimes de VBG.	FV12.R2. Propositions d'amélioration des services de soins. Ordres du jour. Comptes rendus de réunions entre les femmes victimes de violences basées sur le genre et leurs responsables.	
		I3.R2. À la fin du projet, un manifeste conjoint a été rédigé entre les femmes survivantes de violences basées sur le genre et les leaders communautaires.	FV.I3.R2. Manifeste commun. Ordre du jour et compte rendu des échanges. Listes de présence.	
	R3. Autonomie économique et productive accrue des femmes victimes de violences sexistes d'un point de vue de durabilité environnementale	I1.R3.80% des femmes participant au programme de formation professionnelle ont avoir acquis des compétences professionnelles et posséder un certificat approuvé.	FV. I1.R3. Programmes de formation. Listes de présence. Certificats.	Les femmes ont le temps et la motivation de participer aux processus de formation.

LOGIQUE D'INTERVENTION		INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
		I2.R3. À la fin du projet, 30 % des femmes adultes et jeunes ayant suivi la formation génèrent leurs propres revenus.	FV.I2.R3. LdB, Plans d'affaires, dossiers de ventes, rapports de suivi, enquêtes.	Concilier la formation avec d'autres obligations. Les entreprises privées respectent les accords et continuent de faciliter l'insertion professionnelle des femmes.
		I3.R3. À la fin du projet, deux initiatives collectives génératrices de revenus respectueuses de l'environnement ont été formalisées et lancées.	FVI3.R3. Enregistrement des coopératives. Plans d'affaires. Registre des ventes.	
	R4. Les femmes survivantes de violences sexistes exercent leur rôle de leadership et favorisent la cohésion sociale et le soutien civique aux droits des femmes.	I1.R4 A la fin du projet, une stratégie de prévention et de protection communautaire contre la violence est élaborée entre les associations de base. Et les femmes survivantes de violences.	FV. Stratégie de prévention. Procès-verbal de la réunion communautaire.	Les femmes maintiennent leur intérêt et leur motivation à participer aux espaces publics pour soutenir leurs droits

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
		I2.R4 À la fin du projet, au moins 3 activités visant à prévenir les violences basées sur le genre dans l'espace public sont lancées, animées par des femmes survivantes de VBG (portes ouvertes, stands, etc.)	Ordres du jour des activités réalisées. Rapports sur le champ d'action.	Les institutions concernées restent ouvertes à recevoir des recommandations. Les collectivités locales respectent la loi sur la participation. Ils continuent de faire preuve de volonté et de soutien aux activités de sensibilisation du public. Les établissements d'enseignement manifestent leur intérêt et facilitent les processus. Les niveaux de violence dans les espaces publics des bidonvilles de Tanger sont à des niveaux familiers.

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
		I3.R4. À la fin du projet, 5 000 personnes (20% de filles et de garçons) ont reçu des informations sur les ressources disponibles pour la prise en charge et la prévention des violences basées sur le genre.	Création de supports de sensibilisation. Programme des ateliers et des caravanes.	
		I4.R4 À la fin du programme, au moins 10 000 personnes à Tanger (55 % de femmes) et 10 000 personnes dans la Communauté valencienne (55 % de femmes) reconnaissent le leadership et la résilience des femmes, en particulier des jeunes femmes, dans la lutte contre la violence sexiste au Maroc.	FV.I3.R4. Audiovisuels créés. Notes d'information. Contenus pour les réseaux sociaux. Statistiques des réseaux sociaux pour le documentaire. Liste de présence, enquêtes d'évaluation et photographies de la présentation du documentaire dans la Communauté valencienne.	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
ACTIVITÉS		MÉDIAS	DÉCHARGES / FRAIS	CONDITIONS PRÉCÉDENTES
	A1.R1. Étude participative. Analyse des difficultés qui empêchent les femmes survivantes de violences sexistes d'accéder aux services de protection.	Service technique	14 632,00 €	L'intérêt des TD pour la participation demeure Il n'y a pas de conflits sociaux ou sanitaires qui empêchent les activités.
	A2.R1. Cartographie des acteurs intervenant dans la prise en charge des femmes victimes de violences	Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	16 016,00 €	Les associations de quartier et les institutions locales continuent de s'efforcer de favoriser des environnements sûrs et de lutter contre la violence sexiste.
	A3.R1. 400 femmes (jeunes et âgées) ont bénéficié d'un accompagnement grâce au service d'écoute de quatre centres. Trois centres de l'UNFM sont situés dans les quartiers de Beni Makada, Dhar Kanfoud, Majd et 1 centre Mghougha	Personnel. Soutien technique. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	26 944,00 €	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
				Il n'y a pas de fluctuations de prix ou de taux de change de cette entité qui entravent le développement des activités
	A4.R1. Service psychosocial pour les femmes (adultes, jeunes et adolescentes) survivantes de violence.	Personnel. Soutien technique. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	20 574,00 €	
	A.5.R1 Service juridique pour les femmes (adultes, jeunes et adolescentes) survivantes de violence.	Personnel. Matériel et fournitures. Frais de déplacement et de séjour.	14 728,00 €	
	A6.R1. Mise en place d'un service de garde et d'éducation de la petite enfance pour 150 enfants de moins de 6 ans.	Personnel. Matériel et fournitures. Frais de déplacement et de séjour.	48 809,00 €	
	A7.1 Programme de renforcement scolaire et récréatif-éducatif destiné à 150 filles/garçons et adolescents âgés de 6 à 16 ans.	Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	30 947,00 €	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
	A8.R1. Ateliers de renforcement de la coordination du circuit d'accompagnement des cellules d'écoute ministérielles pour les victimes de violences.	Personnel. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	10 370,00 €	
	A1.R2 Ateliers de soins et d'auto-soins par l'art-thérapie pour les femmes adultes et jeunes survivantes de violences basées sur le genre	Personnel. Soutien technique. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	12 676,00 €	
	A2.R2. Ateliers visant à renforcer l'autonomie et l'estime de soi. Techniques d'autodéfense féministe. Destiné aux femmes adultes et jeunes survivantes de violences sexistes.	Personnel. Soutien technique. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	13 894,00 €	
	A3.R2. Formation auprès de femmes jeunes et adultes en reconnaissance et opposabilité des droits.	Personnel. Service technique. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour	15 767,00 €	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
	A4.R2. Service technique pour évaluer et améliorer le protocole de prévention et de prise en charge des femmes survivantes de violences sexistes.	Service technique. Personnel.	14 817,00 €	
	A5.R2. Ateliers intergénérationnels d'échange d'expériences et de consolidation des programmes entre jeunes femmes leaders, femmes défenseures des droits humains et femmes survivantes de violences sexistes.	Personnel. Soutien technique. Matériel et fournitures. Activités de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	12 566,00 €	
	A1.R3. Accompagnement de 400 femmes pour leur insertion professionnelle et/ou leur création d'entreprise.	Personnel. Indemnités de déplacement et de séjour.	17 485,00 €	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
	A2.R3. Formation professionnelle agréée pour 200 femmes victimes de violences basées sur le genre	Personnel, matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	31 389,00 €	
	A3.R3 Renforcement de deux initiatives collectives génératrices de revenus.	Soutien technique. Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	19 430,00 €	
	A4 R3. Ateliers de formation aux compétences de vie (soft skills).	Soutien technique. Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	18 876,00 €	
	A1.R4 Campagne régionale de sensibilisation. Vers la reconnaissance des droits et la prévention des violences sexistes.	Soutien technique. Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	13 894,00 €	

	LOGIQUE D'INTERVENTION	INDICATEURS	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSE
	A2.R4. Ateliers de sensibilisation et de prévention de la violence dans les espaces éducatifs et associatifs	Soutien technique. Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	15 003,00 €	
	A3.R4. Conception et mise en œuvre d'actions de surveillance citoyenne et de prévention de la violence auprès des responsables de 10 associations de quartier.	Personnel, matériel et fournitures. Activités de formation et de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	10 610,00 €	
	A4.R4. Forum public. Séances de plaidoyer entre les institutions publiques et les ONG impliquées, femmes	Personnel, matériel et fournitures. Activités de formation et de coordination. Indemnités de déplacement et de séjour.	10 573,00 €	
	A5.R4. Activité de sensibilisation à Valence avec une perspective locale et mondiale.	Soutien technique. Personnel. Matériel et fournitures. Indemnités de déplacement et de séjour.	10 000,00 €	

7. OBJECTIFS DE LA PRESTATION DE SERVICE :

- ✓ Établir une situation de référence (quantitative et qualitative) sur les indicateurs clés relatifs à la VBG dans les zones d'intervention du projet à Tanger, afin d'évaluer les changements générés par l'action et d'orienter les ajustements stratégiques.

8. CONTENU DE LA PRESTATION DE SERVICES :

- ✓ Mesurer les connaissances, attitudes et pratiques (CAP) en matière de VBG, droits des femmes, recours aux services, etc.
- ✓ Identifier les types de violences les plus répandues dans la zone cible (violence physique, sexuelle, psychologique, économique).
- ✓ Cartographier les acteurs locaux impliqués dans la réponse à la VBG.
- ✓ Évaluer les besoins spécifiques des groupes vulnérables (femmes rurales, migrantes, jeunes filles, etc.).
- ✓ Proposer des recommandations pour le suivi et la mesure de l'impact du projet.

9. MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE :

Le ou la consultant(e) devra proposer une approche mixte (quantitative et qualitative) comprenant :

A. Échantillonnage

- Zones : quartiers urbains et périurbains de Tanger ciblés par le projet.
- Groupes : femmes, filles, hommes, prestataires de services, leaders communautaires.
- Méthode d'échantillonnage : stratifié aléatoire pour l'enquête CAP, échantillon raisonné pour les entretiens.

B. Méthodes de collecte

- Enquête CAP (questionnaire structuré)
- Entretiens semi-directifs avec les parties prenantes
- Groupes de discussion (FGD) avec des femmes et des jeunes
- Revue documentaire des données secondaires

C. Analyse des données

- Analyse statistique (descriptive et croisée)
 - ✓ Analyse thématique qualitative
 - ✓ Désagrégation par sexe, âge, situation socio-économique

10. POPULATION CIBLÉE :

Femmes, filles survivantes des violences basées sur le genre, hommes, équipe d'intervention des associations partenaires, leaders communautaires.

11. LIVRABLES :

- ✓ Note méthodologique validée
- ✓ Outils de collecte (questionnaires, guides d'entretien, etc.)
- ✓ Rapport préliminaire (résultats bruts et analyses initiales)
- ✓ Atelier de restitution avec les parties prenantes locales
- ✓ Rapport final comprenant:
 - Analyse complète des résultats
 - Ligne de base des indicateurs du projet
 - Recommandations pratiques pour le suivi
 - Annexes : outils, tableaux de données, liste des personnes interrogées

12. COMPÉTENCES ET QUALIFICATION REQUISES :

- ✓ Diplôme supérieur (Master ou Doctorat) en sciences sociales, études de genre, santé publique ou disciplines connexes.
- ✓ Expérience prouvée (5 ans minimum) dans la réalisation d'études de base ou évaluations de projets VBG / genre / développement social.
- ✓ Maîtrise des outils de recherche quantitative et qualitative.
- ✓ Très bonne connaissance du contexte socioculturel marocain, notamment dans la région de Tanger.
- ✓ Maîtrise du français et de l'arabe (dialecte marocain obligatoire).
- ✓ Connaissance des normes éthiques dans les études sensibles (consentement éclairé, confidentialité, sécurité des participantes).

13. DURÉE ET CALENDRIER INDICATIF :

Étapes	Durée estimée
Revue documentaire et planification	3 jours
Collecte des données sur le terrain	2 semaines
Analyse des données	1 semaine
Rédaction du rapport final	4 jours
Total estimé du contrat	5 semaines

14. MODALITÉS DE SOUMISSION :

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent soumettre :

- Une **proposition technique** (max 10 pages) incluant la méthodologie, le calendrier, et l'équipe proposée.
- Une **proposition financière détaillée** (en dirhams marocains).
- CV des consultant(e)s principal(e)s.
- Exemples de travaux similaires (ou références).
- La proposition financière ne peut dépasser 7.000 euros (taux de change :10.84) incluant toutes les dépenses liées à une bonne exécution de la prestation de service (incluant impôts, taxes, déplacements, traductions, imprimerie, logement, etc.)

15. MODALITÉS DE SÉLECTION :

Les offres seront évaluées selon les critères suivants :

Pertinence et clarté de la méthodologie (40%)

Expérience et qualifications de l'équipe (25%)

Qualité des livrables antérieurs (15%)

Proposition financière (20%)

16. DATE LIMITE DE SOUMISSION :

Les propositions seront envoyées à l'adresse électronique :

ochakkor@aporsolidaridad.org en indiquant dans le sujet du courriel la référence « Ligne de base GVAL SOLPCD/2023/0119 ».

La date limite sera du jour de sa publication, le 8 juillet 2025, jusqu'au 18 Juillet 2025 inclut (23 h 59 GMT)